Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 9

Rubrik: Tribune libre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRIBUNE LIBRE

Note de la rédaction

La lecture de la lettre ouverte de M. L. Mages à M. G.P. Piana, à Bologne a donné à ce dernier l'occasion de s'exprimer. Nous avons reçu avec une lettre fort aimable la réponse à M. Mages que nous nous faisons un plaisir de publier in-extenso. Nous souhaitons que la traduction donne satisfaction à M. Piana. Par la même, nous remercions notre aimable traducteur, M. Bourgeois, qui nous a remis son texte dans un temps record. **Réd.**

A propos des grandes cellules

Réponse de M. G.P. Piana à la lettre ouverte de M. L. Mages

Monsieur,

Je vous remercie pour la lettre ouverte que vous avez bien voulu m'adresser dans la « Tribune libre » de votre estimé « Journal Suisse d'Apiculture » du mois d'août. J'accueille avec beaucoup de plaisir votre invitation à une cordiale discussion parce que je suis très convaincu que, pour les progrès de l'apiculture, il est très opportun d'éclaircir cet argument.

AVANT TOUT, je vous dois une précision très importante. Il n'est pas vrai que l'abeille italienne (apis ligustica) construise ses rayons à 762 cellules par dm². J'admets que le Prof. Montagano ait trouvé un rayon avec cellules de cette dimension ; (d'autres cependant, qui ont vu le même rayon, soutiennent que, non loin des cellules irrégulières mesurées par Montagano, il y en avait de plus petites ;) mais même en admettant les données de Montagano, il est absurde de prétendre que le « fait » rencontré sur un rayon puisse représenter la règle pour tous les rayons construits par toutes les abeilles de race italienne. Au contraire, quiconque a pris des mesures soignées sur de *nombreux échantillons* de rayons naturels, a facilement pu reconnaître que les rayons au nombre de cellules 800 par dm² est très rare, alors que le cas plus communément rencontré est de 820 - 850 cellules par dm². Ceci aussi bien dans les rayons artificiels que dans les rayons naturels dont les abeilles n'ont jamais connu les feuilles gaufrées.

Il serait intéressant de faire des recherches bibliographiques pour voir comment est née la fable que les abeilles italiennes construisent leurs rayons à 762 cellules par dm², croyance qui a été reproduite à l'aveuglette par de nombreux auteurs. Probablement que pour créer cette confusion a contribué dans une notable mesure la mauvaise habitude d'indiquer en dm² le nombre de cellules. (Cas absolument théorique que l'apiculteur peut difficilement calculer). Il aurait mieux valu indiquer le double apothème des hexagones (largeur des cellules) qui aurait permis à un apiculteur quelconque, en mesurant dans les trois directions la longueur d'une file de 10 ou 20 cellules, de s'assurer rapidement de l'exactitude (plus ou moins discutable), des données indiquées dans les livres. Le fait est que tout apiculteur qui possède des abeilles italiennes peut contrôler que la longueur d'une file de 10 cellules varie de 52-53 mm., mesures qui correspondent environ au module 820 - 850 cellules par dm².

En adoptant pour mes ruchers de production et d'élevage les feuilles gaufrées à 820/850 cellules, je n'ai eu aucunement l'intention de contraindre les abeilles à construire des cellules plus petites que celles qu'elles construisent

naturellement ; mais j'ai voulu simplement leur fournir une base correspondant au mieux à leurs tendances naturelles d'après le principe qui s'est avéré exact aussi bien théoriquement que pratiquement, que si les abeilles construisent des rayons à 820/850 cellules, cela signifie que cette mesure est celle qui correspond le mieux à leurs besoins, le mieux à l'équilibre de la ruche.

Vous m'invitez, Monsieur Mages, à essayer les grandes cellules ; mais vous n'imaginez pas que c'est justement pour avoir employé pendant de longues années les grandes cellules que je suis devenu maintenant un partisan convaincu et acharné de la cellule naturelle.

Depuis plus de 20 ans, dans mon pays, en partie à cause de la théorie de Baudoux, mais surtout à cause de la fausse croyance répandue par beaucoup de livres d'apiculture, que les abeilles italiennes construisent leurs rayons à 762 cellules, la presque totalité des apiculteurs a adopté les feuilles 750, ou mieux, des feuilles gaufrées frabriquées par des machines 750, ce qui signifie que ces mêmes feuilles, selon la plus ou moins grande habileté du fabricant et, par suite de la plus ou moins grande tension durant la préparation, ont de 700-750 cellules et même moins par dm^2.

Quand, en 1938, j'ai pris, à l'âge de 15 ans, la place de mon père, trop tôt disparu, la direction de nos ruchers, toutes nos colonies étaient dotées de rayons 750. Pour bien des années, croyant que la supériorité des rayons à grandes cellules était un fait définitivement acquis, je n'ai pas douté de l'opportunité de continuer dans la même voie.

Mais il y a peu d'années que, discutant avec un collègue apiculteur, professionnel lui aussi et propriétaire de centaines de ruches, des causes possibles de la diminution des récoltes de miel, nous finîmes par penser, après avoir passé au crible et écarté toutes les autres possibilités, qu'il fallait l'attribuer à l'emploi des rayons à grandes cellules.

Nous fûmes poussés sur la bonne voie par l'observation que les choses allaient encore au mieux pour d'autres apiculteurs, alors que nous, apiculteurs « progressistes » subissions la rareté de la récolte. Nous nous mîmes alors à étudier les méthodes adoptées par ces heureux apiculteurs et bientôt nous découvrîmes une caractéristique commune : les apiculteurs qui obtenaient encore une bonne production régulière étaient ceux qui adoptaient encore les vieux moules pour feuilles gaufrées 820/850 que nous avions abandonnées depuis des années.

Nous décidâmes alors de reprendre l'examen de tout le problème des grandes cellules et, pendant que mon collègue tirait du galetas la vieille presse à cellules naturelles et commençait une comparaison sur quelques ruches. Je me mis assidûment à étudier tout ce qui avait été publié sur la chose, en Italie et à l'étranger.

La première comparaison entre les rayons naturels et ceux à grandes cellules fut nettement en faveur des premiers : plus rapide développement printanier et meilleures récoltes, tant il est vrai que mon collègue, bon praticien, décida de passer immédiatement à la substitution de tous les rayons de ses ruches. Cependant, je continuais à chercher inutilement dans la littérature apicole mondiale les preuves de la supériorité des grandes cellules. J'y trouvai l'énonciation d'hypothèses plus ou moins alléchantes. Je trouvai l'illustration de théories plus ou moins chancelantes en regard d'un examen critique, mais ne trouvai pas ce que je cherchais : la preuve, exprimée en kilos de miel, de la supériorité de la grande cellule.

En approfondissant au contraire, comme je ne l'avais jamais fait, l'examen de la théorie de la grande cellule, je me rendis compte de son peu de consistance. Je n'entre pas dans d'autres détails pour ne pas abuser de la cordiale hospitalité de votre revue, mais pourrais le faire à l'avenir si cela vous intéresse de connaître mieux mon point de vue. Pour l'instant, je vous dirai seulement que le simple examen critique de la théorie me fit prévoir combien, en peu de temps, la pratique nous l'aurait démontré de façon incontestablement claire.

Deux ans après le jour où nous eûmes le premier doute sur l'utilité de la grande cellule, mon collègue avait remplacé bon nombre de rayons dans ses ruches. Il avait désormais des ruches complètement sur rayons 820-850 ; il en avait beaucoup d'autres avec rayons des deux types et prédominance de l'un ou de l'autre ; il avait enfin d'autres ruches encore complètement pourvues de grandes cellules. Nous nous rendîmes ensemble, un jour de l'été 1951, pour visiter ses ruches pastorales, ruches qui en ce moment se trouvaient en montagne, à la floraison de la lupinelle (trèfle incarnat). La récolte était en bonne voie et les ruches les meilleures avaient déjà accumulé une bonne quantité de miel dans la hausse. Alors, nous fîmes une curieuse et intéressante constatation: *jugeant par la quantité de miel contenue dans la hausse, nous pûmes deviner approximativement à quel point en était la substitution des rayons dans le corps de ruche :* beaucoup de rayons à cellules naturelles = beaucoup de miel ; beaucoup de rayons à grandes cellules = peu de miel.

Dès ce moment, je n'eus plus aucun doute sur l'opportunité de revenir sans délai aux feuilles gaufrées à cellules naturelles, et je commençais la substitution de tous les cadres dans mes ruches, travail énorme et coûteux, mais à propos duquel j'ai un seul regret : de ne pas l'avoir fait avant. L'augmentation de production qui accompagna ce retour à la cellule naturelle fut si sensible que je me demande aujourd'hui comment un si long temps a pu s'écouler avant que le dommage causé par la grande cellule fût signalé.

En 1952, quand je pris la direction de la revue « L'Apiculteur italien », un collaborateur, connu des lecteurs sous le pseudonyme d'Anaclète, commença une enquête chez les apiculteurs italiens, les invitant à faire connaître leur expérience de l'emploi des feuilles gaufrées à cellules agrandies. Tandis que les témoignages des apiculteurs déçus par la grande cellule tombèrent comme une pluie, on ne réussit pas pourtant à en trouver un seul qui pût attester d'avoir obtenu de bons résultats pratiques. Il y eut, il est vrai, quelque tentative de défense de la grande cellule basée sur des considérations théoriques, d'ailleurs facilement réfutables ; mais personne ne fut à même de prouver par des chiffres de production, la supériorité de la grande cellule, ou au moins son équivalence à la cellule naturelle.

Pour nous, la question était entendue

Vous affirmez, M. Mages, que depuis longtemps il serait prouvé que les abeilles nées dans de grandes cellules sont *meilleures* que celles nées de cellules naturelles. Je vous prie de me faire connaître ces preuves dont je n'ai jamais eu connaissance. Je sais que des grandes cellules peuvent naître des abeilles un peu plus grandes, mais cela ne me prouve pas que ces abeilles soient plus productrices, soit considérées isolément, soit dans l'ensemble de la ruche et de son rendement.

Personnellement, je pense que, quand on nous demandera des abeilles... de chair, il ne serait pas impossible de produire des abeilles plus grandes que des abeilles naturelles ; mais pour ce faire, il faudrait de bien autres méthodes que le simple agrandissement des cellules ; mais, tant que nous élèverons des abeilles dans le but de produire du miel, les seuls résultats qui se peuvent exprimer en kilos démontrent la valeur plus ou moins grande de telle ou telle pratique.

Vous m'avez invité, M. Mages, a expérimenter la grande cellule. Eh bien ! je l'ai fait. Permettez-moi alors de vous conseiller l'essai de la cellule naturelle. Je ne vous promets pas que la qualité de vos reines en sera pour cela meilleure ou moins bonne ; mais je crois pouvoir dire que vous trouverez vous aussi une grande différence dans la production de miel. Et si, avant de passer à l'exécution pratique, vous désirez discuter la chose du point de vue théorique, je serai pour ma part heureux de me tenir à votre disposition.

Veuillez m'excuser si je m'emploie à combattre avec un acharnement excessif la théorie que vous défendez, mais je vous confesse que la pensée des tonnes de miel que j'ai sacrifiées à la grande cellule m'enlève à certains moments ma sérénité habituelle.

Veuillez me croire votre

Jean-Pierre Piana, Castel S. Pietro (Bologna), 16.8.55.

RAPPORTS - CONFÉRENCES - CONGRÈS

Rapport de l'inspecteur cantonal vaudois des ruchers pour l'année 1954

Pour nombre d'apiculteurs l'année 1954 sera gravée dans leur mémoire comme une année maigre. Quelques régions seulement de notre canton furent favorisées par une récolte. Après une année comme 1953 qui fut misérable, il fallait prendre soin de ses colonies afin de leur permettre de passer de l'automne au printemps suivant dans les meilleures conditions possibles. Les apiculteurs prévoyants furent en général récompensés.

Considérant l'état sanitaire en général, il est permi de dire que l'année 1954 ne fut pas alarmante, au contraire. Les ruchers malades ne sont pas en augmentation. Le travail consciencieux de nos inspecteurs porte ses fruits. Les foyers de maladies sont rapidement décelés dans les inspections du printemps. Les remèdes dont nous disposons sont efficaces. Les apiculteurs soucieux de la santé de leurs colonies appellent l'inspecteur et des mesures prises à temps permettent d'éviter de graves désastres.

A part les traitements généraux qui furent appliqués dans les districts de Payerne et d'Avenches, nombre d'apiculteurs nous ont demandé des remèdes pour traiter leurs colonies, renseignés qu'ils étaient par les analyses d'abeilles et de rayons de couvain.

Dans la lutte contre la loque européenne, la streptomycine nous a rendu de grands services, d'autant plus que ce remède est facile à appliquer. En général, en deux ou trois semaines, les ruchers qui étaient atteints furent guéris complètement. Nous n'avons détruit que les colonies qu'il ne valait pas la peine d'être soignées.

Le recensement des colonies en janvier 1954 accuse une légère diminution de ruches, mais une bonne année ensuite rétablit la perte de l'année mauvaise.

En 1953 nous avions	26 100 col.
En 1954	25 800 col.
La diminution est de	300 unités